



Une compagnie de Quebecor Media

**RÉSULTATS FINANCIERS ANNUELS TERMINÉS
LE 31 DÉCEMBRE 2010**



Une compagnie de Quebecor Media

GROUPE TVA INC.

TABLE DES MATIÈRES

1. MESSAGE AUX ACTIONNAIRES.....	3
2. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	6
3. RAPPORT DE GESTION ANNUEL.....	59

Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les PCGR du Canada. Se référer au tableau 5 de la section **Télévision** pour la conciliation des charges d'exploitation normalisées. Signalons que la définition des charges d'exploitation normalisées adoptée par la Société peut différer de celle d'autres entreprises.

COMPARAISON DES EXERCICES 2010 ET 2009

Analyse des résultats consolidés de Groupe TVA

Produits d'exploitation de 448 192 000 \$, en hausse de 9 223 000 \$ (2,1 %).

- Hausse de 8 958 000 \$ (2,4 %) dans le secteur de la télévision (tableau 2) due principalement à la hausse de 18,5 % des produits d'exploitation des services spécialisés et à la hausse de 28,5 % des produits d'exploitation de TVA Accès, contrebalancée en partie par la perte de revenu découlant de la vente du Canal Indigo le 1^{er} décembre 2009.
- Augmentation de 1 030 000 \$ (1,4 %) dans le secteur de l'édition (tableau 2) principalement attribuable à la hausse des revenus de subventions suite aux changements dans les programmes d'aide gouvernementale pour les magazines, contrebalancée partiellement par une baisse de 6,7 % des revenus en kiosque.

Tableau 2
Produits d'exploitation
(en milliers de dollars)

	Exercices terminés les 31 décembre			Trois mois terminés les 31 décembre		
	2010	2009	2008	2010	2009	
Télévision	377 283	\$ 368 325	\$ 360 955	\$ 115 516	\$ 111 342	\$
Édition	75 004	73 974	78 606	19 260	18 121	
Éléments intersectoriels	(4 095)	(3 330)	(2 838)	(1 389)	(1 009)	
	448 192	\$ 438 969	\$ 436 723	\$ 133 387	\$ 128 454	\$

Bénéfice d'exploitation de 76 152 000 \$, en baisse de 3 875 000 \$ (-4,8 %).

- Diminution de 4 519 000 \$ (-6,6 %) dans le secteur de la télévision (tableau 3) occasionnée surtout par les diminutions du bénéfice d'exploitation de 9,9 % pour le Réseau TVA et de 12,2 % pour les services spécialisés due au renversement des droits de la partie II du CRTC survenu au quatrième trimestre de 2009. Durant le présent exercice, la division TVA Films a réduit sa perte d'exploitation de 75,8 % comparativement à l'exercice précédent.
- Hausse de 644 000 \$ (5,8 %) dans le secteur de l'édition (tableau 3) principalement due à la hausse des revenus de subventions et au chevauchement des programmes d'aide gouvernementale pour les magazines jumelé à une réduction de 3,8 % des charges d'exploitation reliées aux frais d'impression et de rédaction malgré la diminution de 6,7 % des revenus en kiosque.

Tableau 3
Bénéfice d'exploitation
(en milliers de dollars)

	Exercices terminés les 31 décembre			Trois mois terminés les 31 décembre	
	2010	2009	2008	2010	2009
Télévision	64 435	68 954	56 644	27 472	30 449
Édition	11 717	11 073	9 306	2 374	1 772
	76 152	80 027	65 950	29 846	32 221

Bénéfice net de 38 172 000 \$ (1,61 \$ par action dilué) comparativement à 49 123 000 \$ (2,05 \$ par action dilué) à la même période de 2009.

- Cet écart défavorable de 10 951 000 \$ (0,44 \$ par action dilué) s'explique surtout par :
 - la baisse de 3 875 000 \$ du bénéfice d'exploitation;
 - l'écart défavorable de 9 932 000 \$ dans les frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autre;
 - la hausse de 2 661 000 \$ des charges financières;

Partiellement compensé par :

- la diminution de 7 169 000 \$ des impôts sur le bénéfice.
- Le calcul des montants par action a été fait sur une moyenne pondérée d'actions diluée en circulation de 23 770 906 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, et sur une moyenne pondérée d'actions diluée en circulation de 23 916 945 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

Charge d'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels de 15 061 000 \$, soit une hausse de 787 000 \$ (+5,5 %).

- Cette hausse est principalement attribuable à la croissance des acquisitions en immobilisations corporelles et actifs incorporels effectuées au cours des deux dernières années notamment dans le cadre du plan d'investissement que la Société a mis en place pour effectuer la transition au mode de diffusion et de production en haute définition (HD) et pour implanter certains logiciels applicatifs pour son secteur de la télévision.

Charges financières de 5 621 000 \$, soit une hausse de 2 661 000 \$ qui s'explique principalement par des coûts de crédit plus onéreux suite au renouvellement de la convention de crédit en décembre 2009.

Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autre de 9 138 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 comparativement à un renversement de charge de 794 000 \$ pour l'exercice précédent.

- Cet écart défavorable de 9 932 000 \$ s'explique par les éléments suivants:
 - Au cours du deuxième trimestre 2010, la Société et Corporation Sun Media, filiale de QMI, ont annoncé la mise en place d'un nouveau partenariat (51 % TVA et 49 % Corporation Sun Media) visant la mise sur pied d'une nouvelle chaîne spécialisée d'information et d'opinion, SUN News, dans le marché anglophone canadien. La Société a également annoncé son intention de cesser l'exploitation de sa station généraliste actuelle SUN TV dès la mise en ondes du nouveau service spécialisé qui est prévu au printemps 2011.

Suite à ce repositionnement, la Société a enregistré, au cours l'année 2010, une charge de dépréciation des inventaires de droits de diffusion de 5 966 000 \$, une charge de dépréciation de certains équipements de 2 235 000 \$ et des frais de rationalisation de 479 000 \$.

- Des frais de rationalisation des activités d'exploitation de 963 000 \$ (532 000 \$ au premier trimestre de 2010 et 431 000 \$ au troisième trimestre de 2010) suite à l'abolition de plusieurs postes.
- L'ajustement à la baisse de 794 000 \$ de sa provision pour frais de rationalisation relativement aux activités de production d'une ancienne filiale enregistré en 2009;

Partiellement compensé par :

- Un gain de 505 000 \$ réalisé au premier trimestre de 2010, relié à une indemnité d'assurance couvrant un événement ayant conduit à la perte totale d'une immobilisation corporelle au cours du dernier trimestre de 2009.
- Le solde de la provision pour frais de rationalisation des activités d'exploitation totalise 1 774 000 \$ au 31 décembre 2010 (981 000 \$ au 31 décembre 2009). Au cours de l'exercice 2010, des frais de 649 000 \$ (1 021 000 \$ en 2009) ont été imputés contre la provision.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 9 929 000 \$ (taux d'imposition effectif de 21,4 %) pour l'exercice 2010 comparativement à 17 098 000 \$ (taux d'imposition effectif de 26,9 %) pour l'exercice précédent.

- Au cours de l'exercice 2010, à la lumière de l'évolution des dossiers de vérification fiscale, de la jurisprudence et de la législation fiscale, la Société a réduit ses passifs d'impôts futurs de 4 847 000 \$ (2 894 000 \$ en 2009). En excluant ces économies fiscales, le taux d'impôts de l'exercice 2010 aurait été de 31,9 % (31,4 % en 2009). La hausse de ce taux d'imposition par rapport au taux d'imposition statutaire de la Société de 29,9 % (30,9 % en 2009) s'explique essentiellement par l'écart permanent relié aux éléments non déductibles ainsi que par l'impact de la consolidation fiscale et de la liquidation de Sun TV Company au cours de l'exercice 2010.

Participation minoritaire de 653 000 \$ pour l'exercice 2010, contre 1 906 000 \$ pour l'exercice précédent.

- La participation minoritaire de l'exercice 2010 représente la quote-part de Corporation Sun Media dans la perte nette de SUN News. La participation minoritaire pour l'exercice 2009 représente la quote-part de Corporation Sun Media dans la perte nette de Sun TV Company.
- La Société enregistre 100% des résultats de SUN TV dans ses résultats consolidés depuis la période durant laquelle la participation minoritaire de Corporation Sun Media dans Sun TV Company est devenue nulle, soit au cours du quatrième trimestre 2009.

Part du bénéfice dans la société satellite de 1 116 000 \$, soit une hausse de 388 000 \$, qui s'explique par de meilleurs résultats d'exploitation d'une société du domaine de la télévision comparativement à la période correspondante de 2009.

Analyse par secteur d'activités

Télévision

Produits d'exploitation de 377 283 000 \$, soit une augmentation de 8 958 000 \$ (2,4 %), principalement attribuable aux éléments suivants :

- Hausse de 25,7 % des revenus publicitaires des services spécialisés :
 - le service de nouvelles « LCN » a connu une croissance de 17,3 %;
 - la nouvelle chaîne « YOOPA » lancée le 1^{er} avril 2010 s'accapare 16,0 % de la croissance totale des revenus publicitaires; alors que
 - la hausse de l'ensemble des autres services spécialisés a été de 34,6 %;
- Hausse de 14,1 % des revenus d'abonnement des services spécialisés :
 - « addikTV » et « Prise 2 » avec tous deux une croissance de 23,8 % et « CASA », anciennement « Les idées de ma maison », avec une croissance de 42,3 %;
 - la nouvelle chaîne « YOOPA » s'accapare 25,3 % de la croissance totale des revenus d'abonnement;
- Hausse des revenus du Réseau TVA provenant de 12 mois d'admissibilité au Fonds d'amélioration de la programmation locale (« FAPL ») en 2010 comparativement à 3 mois en 2009;
- Hausse de 19,6 % des revenus provenant des activités de la production commerciale;

Partiellement compensée par :

- L'impact à la baisse sur les revenus suite à la vente du service de télévision à la carte « Canal Indigo » le 1^{er} décembre 2009;
- La baisse de 1,3 % des revenus publicitaires du Réseau TVA.

Statistiques d'écoute du marché francophone

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010, le Réseau TVA a vu ses parts de marché diminuer de 2 parts comparé à la même période de 2009 alors que le Réseau V a connu une augmentation de 0,6 part et la Société Radio-Canada « SRC » une diminution de 0,6 part. Le Réseau TVA demeure en tête avec ses 25,1 parts de marché, soit plus du double de la SRC et plus du triple du Réseau V. De plus, la plupart de nos services spécialisés ont connu une augmentation de leur part de marché, notamment « addikTV », « Prise 2 » et « CASA », qui ont chacun connu une augmentation de 0,2 part et « LCN » qui a connu une augmentation de 0,4 part pour atteindre 3,9 parts comparativement aux 2,7 parts que détient « RDI ». Notre nouveau service spécialisé « YOOPA » a atteint 0,4 part pour l'année 2010.

Les parts de marché combinées des chaînes spécialisées francophones de Groupe TVA ont été de 6,2 parts pour l'année 2010 comparativement à 4,9 parts en 2009, soit une croissance de 1,3 part ou 26,5 %. Les parts de marché totales de Groupe TVA sont demeurées relativement stables à 31,3 parts pour l'année 2010 comparativement à 32,0 parts en 2009 et ce, malgré la forte concurrence dans le domaine télévisuel. Le Réseau TVA a diffusé 23 des 30 émissions les plus regardées au Québec durant l'année dont deux des trois les plus regardées soit *Le Banquier - spécial Lance et compte* et *Des nouvelles de Céline* avec chacune plus de 2,1 millions de téléspectateurs.

Tableau 4
Statistiques d'écoute du marché francophone

	Année 2010 vs 2009			
	Parts de marché (%)			
	2010	2009	Var. %	Écart
Chaînes généralistes francophones :				
TVA	25,1	27,1	- 7,4 %	- 2,0
SRC	12,4	13,0	- 4,6%	- 0,6
V	7,3	6,7	+ 9,0 %	+ 0,6
Total	44,8	46,8	- 4,3%	- 2,0
Spécialisées francophones				
TVA	6,2	4,9	+26,5 %	+1,3
Autres	40,9	40,9	-	-
Total	47,1	45,8	+2,8 %	+1,3
Total anglophones et autres	8,1	7,4	+ 9,5 %	+0,7
Groupe TVA	31,3	32,0	- 2,2 %	- 0,7

Source : Sondages BBM. Québec franco, 1^{er} janvier au 31 décembre 2010, l-d, 2h-2h, t2+.

Charges d'exploitation normalisées et bénéfice d'exploitation normalisé

Depuis 2003 et 2004, des sociétés, y compris la Société, ont poursuivi la Couronne devant la Cour fédérale, la Cour d'appel fédérale et déposé une demande d'autorisation de pourvoi à la Cour suprême du Canada, alléguant que les droits de la partie II (« Droits de la Partie II »), devant être payés annuellement au CRTC par les radiodiffuseurs et distributeurs de radiodiffusion, constituaient en fait et en droit une taxe non autorisée par la loi sur la radiodiffusion. Le 7 octobre 2009, les parties à cette instance ont signé un règlement hors cour de ce litige en vertu duquel, entre autres, les sociétés demanderessees se sont désistées de leur contestation et de leurs réclamations monétaires, et le gouvernement a renoncé à réclamer les Droits de la Partie II impayés pour la période entre le 1^{er} septembre 2006 et le 31 août 2009. En conséquence de ce règlement, la Société a renversé au cours du quatrième trimestre de 2009 la provision de 9 012 000 \$ représentant les Droits de la Partie II impayés au 31 août 2009.

Compte tenu de l'ajustement décrit ci-dessus relativement à ce litige et de l'impact sur les résultats de la Société pour l'année 2009, un tableau des résultats d'exploitation normalisés pour ce secteur d'exploitation est présenté ci-dessous. Ce tableau présente le bénéfice d'exploitation et les charges d'exploitation tels qu'ils auraient été en excluant cet ajustement aux Droits de la Partie II du CRTC pour la période concernée. Cette mesure est utilisée par la direction afin d'obtenir des données comparables pour l'évaluation de la performance du secteur et de la Société.

Tableau 5
Conciliation charges d'exploitation et bénéfice d'exploitation normalisés
(en milliers de dollars)

Secteur télévision	Exercices terminés les 31 décembre			Trois mois terminés les 31 décembre	
	2010	2009	2008	2010	2009
Produits d'exploitation	377 283 \$	368 325 \$	360 955 \$	115 516 \$	111 342 \$
Charges d'exploitation	312 848	299 371	304 311	88 044	80 893
Ajustement (Partie II)	-	9 012	(4 139)	-	9 012
Charges d'exploitation normalisées	312 848	308 383	300 172	88 044	89 905
Bénéfice d'exploitation normalisé	64 435 \$	59 942 \$	60 783 \$	27 472 \$	21 437 \$

Charges d'exploitation normalisées de 312 848 000 \$, soit une augmentation de 4 465 000 \$ (1,4 %).

- Cette augmentation est expliquée principalement par :
 - la hausse de 31,1 % des charges d'exploitation normalisées des services spécialisés principalement due à des investissements accrus en programmation pour la majorité des services et aux coûts d'exploitation du nouveau service « YOOPA » lancé le 1^{er} avril 2010;
 - la hausse de 16,7 % des charges d'exploitation des activités reliées à la production commerciale due à un volume accru;
 - l'impact à la hausse sur les charges des coûts de pré-exploitation du service spécialisé SUN News;

Partiellement compensée par :

- la diminution de 17,8 % des charges d'exploitation de TVA Films attribuable à un niveau d'activités réduit et une structure administrative moindre et;
- l'impact à la baisse sur les charges suite à la vente du service de télévision à la carte « Canal Indigo » le 1^{er} décembre 2009.

Bénéfice d'exploitation normalisé de 64 435 000 \$, soit une augmentation de 4 493 000 \$ (7,5 %), expliquée principalement par :

- La réduction de 75,8 % de la perte d'exploitation de TVA Films;
- L'augmentation de 31,8 % du bénéfice d'exploitation de la production commerciale due à un volume d'activité accru et à une amélioration de la marge bénéficiaire;

Partiellement compensée par :

- L'impact des dépenses de pré-exploitation de la station SUN News et;
- La perte d'exploitation associée au lancement du service « YOOPA ».

Analyse de la relation coûts d'exploitation normalisés/revenus : coûts d'exploitation normalisés pour l'ensemble des activités du secteur Télévision (exprimés en pourcentage des revenus) de 82,9 % au cours de l'exercice 2010 contre 83,7 % pour l'exercice 2009. Cette baisse des coûts en proportion des revenus s'explique surtout par une gestion serrée des coûts du Réseau TVA dans un contexte où les revenus sont relativement stables d'une année à l'autre et de la réduction significative des charges d'exploitation de la division TVA Films malgré la croissance de 8,2 % de ses revenus.

Édition

Produits d'exploitation de 75 004 000 \$, soit une hausse de 1 030 000 \$ (1,4 %), principalement attribuable aux éléments suivants :

- Une hausse de 3 285 000 \$ des revenus de subventions au cours de l'année 2010 suite aux changements dans les programmes d'aide gouvernementale pour les magazines (Voir la section Nouveau Fonds du Canada pour les Périodiques ci-après);
- Une hausse de 1,2 % des revenus publicitaires;

Partiellement compensée par :

- Une baisse de 6,7 % des revenus en kiosque due à une baisse générale des copies vendues des magazines artistiques;
- Une baisse 5,4 % des revenus d'abonnements, principalement pour le magazine « TV Hebdo ».

Nouveau Fonds du Canada pour les Périodiques (FCP)

Depuis le 1^{er} avril 2010, le gouvernement canadien a instauré le Fonds du Canada pour les Périodiques (« FCP ») qui offre une aide financière aux industries canadiennes des magazines et des journaux non quotidiens afin qu'elles puissent continuer à produire et à diffuser du contenu canadien. Ce programme remplace le Programme d'Aide aux Publications (« PAP ») et le Fonds du Canada pour les Magazines (« FCM ») qui ont pris fin le 31 mars 2010. L'ensemble de l'aide relié à ce nouveau programme est maintenant entièrement enregistré à titre de produits d'exploitation. L'ancien programme PAP représentait une aide liée à la distribution des magazines et était comptabilisée en diminution des charges y afférant (environ 550 000 \$ par trimestre) alors que le programme FCM était enregistré comme produit d'exploitation.

Statistiques de lectorat et de parts de marché

- Nos hebdomadaires rejoignent près de 3 millions de lecteurs par semaine selon les données compilées par le PMB (Print Measurement Bureau – automne 2010). Le magazine « 7 Jours », consacré à l'actualité artistique et culturelle, compte à lui seul 891 000 lecteurs.
- Groupe TVA est le numéro un des ventes en kiosque, détenant plus de 73 % des parts de marché des magazines francophones au Québec et 51 % des unités vendues des magazines francophones au Québec (source : Audit Bureau of Circulation au 31 décembre 2010).

Charges d'exploitation de 63 287 000 \$, soit une hausse de 386 000 \$ (0,6 %), principalement attribuable aux éléments suivants :

- La hausse des frais reliés à la distribution des magazines, conséquence directe du changement dans la comptabilisation de l'aide gouvernementale suite aux changements de programmes;

Partiellement compensée par :

- La réduction de 4,2 % des dépenses d'impression découlant notamment de la diminution du nombre de pages et d'une gestion serrée du nombre de copies imprimées;
- La baisse de 3,4 % des frais de rédaction.

Bénéfice d'exploitation de 11 717 000 \$, soit une hausse de 644 000 \$ (5,8 %), provenant principalement de la croissance des revenus publicitaires et des revenus autres combinée à l'effet favorable des nouveaux programmes de subventions qui ont permis de compenser une croissance de 0,6 % des charges d'exploitation et ainsi accroître le bénéfice d'exploitation.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Édition (exprimés en pourcentage des revenus) relativement stable en passant de 85,0 % pour la période de 12 mois terminée le 31 décembre 2009 à 84,4 % pour la même période de 2010.

COMPARAISON DES QUATRIÈMES TRIMESTRES 2010 ET 2009

Analyse des résultats consolidés de Groupe TVA

Produits d'exploitation de 133 387 000 \$, en hausse de 4 933 000 \$ (3,8 %).

- Hausse de 4 174 000 \$ (3,7 %) dans le secteur de la télévision (tableau 2) due principalement aux hausses de 16,4 % des produits d'exploitation des services spécialisés et de 2,5 % de ceux du Réseau TVA.
- Hausse de 1 139 000 \$ (6,3 %) dans le secteur de l'édition (tableau 2) principalement attribuable à la hausse de 9,0 % des revenus publicitaires et à la hausse des revenus de subventions suite aux changements dans les programmes d'aide gouvernementale pour les magazines.

Bénéfice d'exploitation de 29 846 000 \$, en baisse de 2 375 000 \$ (-7,4 %).

- Baisse de 2 977 000 \$ (-9,8 %) dans le secteur de la télévision (tableau 3) principalement attribuable à la hausse des charges d'exploitation du Réseau TVA et des services spécialisés due au renversement des Droits de la Partie II du CRTC survenu au quatrième trimestre de 2009. Cette baisse est partiellement compensée par la hausse des produits d'exploitation et l'amélioration significative de la profitabilité de la division TVA Films comparativement au trimestre correspondant de 2009.
- Hausse de 602 000 \$ (34,0 %) dans le secteur de l'édition (tableau 3) principalement attribuable à la croissance des produits d'exploitation.

Bénéfice net de 19 825 000 \$ (0,83 \$ par action dilué) au quatrième trimestre 2010, comparativement à 21 065 000 \$ (0,89 \$ par action dilué) à la même période de 2009.

- Cet écart défavorable de 1 240 000 \$ (0,06 \$ par action dilué) s'explique surtout par :
 - La diminution de 2 375 000\$ du bénéfice d'exploitation;

- l'écart défavorable de 792 000 \$ dans les frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autre, essentiellement dû au repositionnement stratégique des opérations télévisuelles dans le Canada anglais;
- la hausse de 402 000 \$ des charges financières;

Partiellement compensé par :

- l'écart favorable de 2 495 000\$ dans la charge d'impôt sur le bénéfice.
- Le calcul des montants par action a été fait sur une moyenne pondérée d'actions diluée en circulation de 23 770 906 pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010, et sur une moyenne pondérée d'actions diluée en circulation de 23 770 906 pour le trimestre terminé le 31 décembre 2009.

Charge d'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels de 4 147 000 \$, soit une hausse de 236 000 \$.

- Cette hausse est attribuable à la croissance des acquisitions en immobilisations corporelles et actifs incorporels du secteur de la télévision compte tenu du plan d'investissement mis en place.

Charges financières de 1 419 000 \$, soit une hausse de 402 000 \$.

- Cette hausse s'explique essentiellement par les mêmes éléments mentionnés dans la comparaison des exercices 2010 et 2009.

Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autre de 792 000 \$ au quatrième trimestre 2010 comparativement à une charge nulle au même trimestre de 2009, soit un écart défavorable de 792 000 \$.

- Suite au repositionnement de SUN TV, la Société a enregistré, au cours du quatrième trimestre de 2010, une charge de dépréciation de ses inventaires de droits de diffusion pour un montant de 538 000 \$ et des frais de rationalisation de ses activités d'exploitation pour un montant de 254 000 \$.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 4 518 000 \$ (taux d'imposition effectif de 19,2 %) au quatrième trimestre 2010 contre 7 013 000 \$ (taux d'imposition effectif de 25,7 %) à la même période de 2009.

- Au cours du quatrième trimestre 2010, à la lumière de l'évolution des dossiers de vérification fiscale, de la jurisprudence et de la législation fiscale, la Société a réduit ses passifs d'impôts futurs de 3 366 000 \$ (1 296 000 \$ en 2009). En excluant cette économie fiscale, le taux d'impôts du quatrième trimestre 2010 aurait été de 33,6 % (30,4 % en 2009).

Participation minoritaire de 449 000 \$ au quatrième trimestre 2010 contre 254 000 \$ au même trimestre de 2009, ce qui s'explique par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des exercices 2010 et 2009.

Part du bénéfice dans la société satellite de 406 000 \$, soit une baisse de 125 000 \$.

- Baisse des résultats comparativement à ceux du trimestre correspondant de 2009 pour une société du domaine de la télévision.

Analyse par secteur d'activités

Télévision

Produits d'exploitation de 115 516 000 \$, soit une augmentation de 4 174 000 \$ (3,7 %), principalement attribuable aux éléments suivants :

- Hausse des produits d'exploitation du Réseau TVA de 2,5 % provenant principalement de ses activités de production d'émissions et de la vidéo sur demande;
- Hausse de 14,2 % des revenus d'abonnement et de 19,5 % des revenus publicitaires des services spécialisés;
- Hausse de 29,1 % des revenus provenant des activités de la production commerciale;

Partiellement compensée par :

- Baisse de 34,4 % des revenus de SUN TV, conséquence directe des changements de programmation découlant de l'arrivée prochaine du service d'informations SUN News;
- L'impact à la baisse sur les revenus suite à la vente du service de télévision à la carte « Canal Indigo » le 1^{er} décembre 2009.

Statistiques d'écoute du marché francophone

Pour la période du 27 septembre au 2 janvier 2011, le Réseau TVA a vu ses parts de marché diminuer de 1,0 part comparé à la même période de 2009 alors que le Réseau V et la Société Radio-Canada « SRC » ont connu eux aussi respectivement des diminutions de 0,1 part et 0,2 part. Cependant, la plupart de nos services spécialisés ont connu une augmentation de leur part de marché, notamment « addikTV » qui atteint maintenant 1,1 part de marché et « LCN » qui a connu une augmentation de 0,3 part pour atteindre 3,9 parts comparativement aux 2,7 parts que détient « RDI ».

Les parts de marché combinées des chaînes spécialisées francophones de Groupe TVA ont été de 6,6 parts comparativement à 5,2 parts au trimestre correspondant de 2009, soit une croissance de 1,4 part ou 26,9 %. Les parts de marché totales de Groupe TVA sont de 32,8 parts comparativement à 32,4 parts pour la période correspondante de 2009.

Tableau 6
Statistiques d'écoute du marché francophone

Automne 2010 vs Automne 2009				
Parts de marché (%)				
	2010	2009	Var. %	Écart
Chaînes généralistes francophones :				
TVA	26,2	27,2	- 3,7 %	- 1,0
V	7,0	7,1	-1,4 %	- 0,1
SRC	13,2	13,4	-1,5 %	- 0,2
Total	46,4	47,7	- 2,7 %	- 1,3
Spécialisées francophones				
TVA	6,6	5,2	+26,9 %	+1,4
Autres	39,3	39,7	-1,0 %	-0,4
Total	45,9	44,9	+2,2 %	+1,0
Total anglophones et autres	7,7	7,4	+4,1 %	+0,3
Groupe TVA	32,8	32,4	+1,2 %	+0,4

Source : Sondages BBM. Québec franco, 27 septembre au 2 janvier, l-d, 2h-2h, t2+.

Charges d'exploitation normalisées de 88 044 000 \$, soit une baisse de 1 861 000 \$ (- 2,1 %).

- Cette diminution est expliquée principalement par :
 - la diminution de 5,5 % des charges d'exploitation normalisées du Réseau TVA découlant d'une gestion plus restrictive des dépenses d'opérations au quatrième trimestre;
 - l'impact à la baisse sur les charges de la vente du service de télévision à la carte « Canal Indigo » le 1^{er} décembre 2009;
 - la diminution de 41,1 % des charges d'exploitation de la division TVA Films principalement attribuable à :
 - un nombre inférieur de sorties en cinéma au cours du quatrième trimestre de 2010 comparativement au trimestre correspondant de 2009 et;
 - une dépréciation de droits en inventaire de 994 000 \$ au trimestre correspondant de 2009;

Partiellement compensée par :

- la hausse de 39,5 % des charges d'exploitation normalisées des services spécialisés telle qu'expliquée dans la comparaison annuelle;
- la hausse de 29,4 % des charges d'exploitation de la production commerciales due à un volume d'activité accrue.

Bénéfice d'exploitation normalisé de 27 472 000 \$, soit une hausse de 6 035 000 \$ (28,2 %), expliquée principalement par :

- La hausse de 26,6 % du bénéfice d'exploitation normalisé du Réseau TVA compte tenu principalement de la diminution de ses charges d'exploitation et du maintien de ses revenus publicitaires;
- La réalisation d'un bénéfice d'exploitation pour la division TVA Films alors qu'au trimestre correspondant de 2009, elle avait réalisé une perte d'exploitation de 2 809 000 \$;

Partiellement compensée par :

- La diminution de 27,5 % du bénéfice d'exploitation normalisé des services spécialisés principalement attribuable à l'augmentation des coûts de contenu de LCN et à la perte d'exploitation du nouveau service « YOOPA ».

Analyse de la relation coûts d'exploitation normalisés/revenus : coûts d'exploitation normalisés pour l'ensemble des activités du secteur Télévision (exprimés en pourcentage des revenus) de 76,2 % au quatrième trimestre 2010 contre 80,7 % à la même période de 2009. Cette diminution des coûts, en proportion des revenus, s'explique surtout par l'importance relative inférieure des coûts d'exploitation du Réseau TVA dans un contexte de maintien des revenus publicitaires et par la hausse de la profitabilité de TVA Films, partiellement compensée par la hausse des coûts des services spécialisés, notamment les coûts d'exploitation de la nouvelle chaîne « YOOPA », la baisse de profitabilité de SUN TV et les frais de pré-exploitation du nouveau service SUN News.

Édition

Produits d'exploitation de 19 260 000 \$, soit une hausse de 1 139 000 \$ (6,3 %), principalement attribuable aux éléments suivants :

- La hausse de 1 094 000 \$ des revenus de subventions au cours du trimestre suite aux changements dans les programmes d'aide gouvernementale pour les magazines (Voir la section Nouveau Fonds du Canada pour les Périodiques dans la section « comparaison des exercices 2010 et 2009 »);
- La hausse de 9,0 % des revenus publicitaires;

Partiellement compensée par :

- La baisse de 4,5 % des revenus en kiosque plus particulièrement au niveau des magazines mensuels de la catégorie « Magazines de service »;
- La baisse de 14,1 % des revenus d'abonnement principalement pour le magazine « TV Hebdo ».

Charges d'exploitation de 16 886 000 \$, soit une augmentation de 537 000 \$ (3,3 %).

- Cette augmentation est expliquée principalement par la hausse des frais liés à la distribution des magazines compte tenu du changement dans la comptabilisation de l'aide gouvernementale suite aux changements de programmes.

Bénéfice d'exploitation de 2 374 000 \$, soit une hausse de 602 000 \$ (34,0 %), expliquée principalement par :

- L'impact favorable de la hausse des produits d'exploitation sur les charges d'exploitation générant une amélioration de la marge bénéficiaire qui est passée de 9,8 % au quatrième trimestre 2009 à 12,3 % au quatrième trimestre 2010.

Analyse de la relation coûts/revenus : Coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Édition (exprimés en pourcentage des revenus) de 87,7 % au quatrième trimestre 2010 contre 90,2 % à la même période de 2009. Cette diminution des coûts en proportion des revenus s'explique surtout par l'impact des nouveaux programmes d'aide gouvernementale.

COMPARAISON DES EXERCICES 2009 ET 2008

Analyse des résultats consolidés de Groupe TVA

Produits d'exploitation de 438 969 000 \$, en hausse de 2 246 000 \$ (0,5 %).

- Hausse de 7 370 000 \$ (2,0 %) dans le secteur de la télévision (tableau 2) due à la croissance des revenus dans tous les secteurs à l'exception de SUN TV qui a connu une diminution de 7,3 % de ses revenus, de TVA Boutiques qui a affiché une diminution de 6,4 % de ses produits d'exploitation et de TVA Films avec une diminution de 35,4 % de ses revenus.
- Baisse de 4 632 000 \$ (-5,9 %) dans le secteur de l'édition (tableau 2) principalement attribuable à la baisse des revenus publicitaires de 10,2 %.

Bénéfice d'exploitation de 80 027 000 \$, en hausse de 14 077 000 \$ (21,3 %).

- Hausse de 12 310 000 \$ (21,7 %) dans le secteur de la télévision (tableau 3) attribuable à la hausse des produits d'exploitation tel que mentionné ci-haut. Également, le Réseau TVA a connu une baisse de ses charges d'exploitation due au renversement des Droits de la Partie II du CRTC survenu au quatrième trimestre de 2009. Au cours de l'exercice 2008, le bénéfice d'exploitation de ce secteur incluait un ajustement défavorable relativement à ces mêmes droits. Ces hausses sont partiellement compensées par les pertes d'exploitation de SUN TV et TVA Films.
- Hausse de 1 767 000 \$ (19,0 %) dans le secteur de l'édition (tableau 3) principalement attribuable à la gestion rigoureuse des charges d'exploitation qui a plus que compensé la baisse des produits d'exploitation.

Bénéfice net de 49 123 000 \$ (2,05 \$ par action dilué) pour l'exercice 2009 comparativement à 44 912 000 \$ (1,78 \$ par action dilué) pour l'exercice 2008.

- Cet écart favorable de 4 211 000 \$ (0,27 \$ par action dilué) s'explique surtout par :
 - l'augmentation de 14 077 000 \$ du bénéfice d'exploitation;
 - l'écart favorable de 978 000 \$ dans les frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autre principalement dû à la réévaluation à la baisse d'une provision pour frais de rationalisation reliée aux activités d'une ancienne filiale en 2009;

Partiellement compensé par :

- l'écart défavorable de 8 781 000 \$ dans la charge d'impôts sur le bénéfice;
 - l'écart défavorable de 1 200 000 \$ dans les charges financières; et
 - l'écart défavorable de 806 000 \$ dans l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.
- Le calcul des montants par action a été fait sur une moyenne pondérée d'actions diluée en circulation de 23 916 945 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, et sur une moyenne pondérée d'actions diluée en circulation de 25 293 708 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Charge d'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels de 14 274 000 \$, soit une hausse de 806 000 \$.

- Cette hausse est attribuable à la croissance des acquisitions en immobilisations corporelles et actifs incorporels du secteur de la télévision compte tenu du plan d'investissement mis en place.

Charges financières de 2 960 000 \$, soit une hausse de 1 200 000 \$.

- Cette hausse est principalement attribuable à la baisse importante des revenus d'intérêts en 2009 de l'ordre de 1 147 000 \$, principalement expliquée par des revenus d'intérêts reliés à un remboursement d'impôts suite à un jugement favorable dans un dossier fiscal et à l'encaissement de crédits d'impôts à la production en 2008.

Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autre : Renversement de 794 000 \$ pour l'exercice 2009 comparativement à une charge 184 000 \$ pour l'exercice 2008, soit un écart favorable de 978 000 \$.

- Au cours de l'exercice 2009, suite à de nouvelles informations disponibles, la Société a procédé à une réévaluation à la baisse de sa provision pour frais de rationalisation reliée aux activités d'une ancienne filiale pour un montant de 794 000 \$. Au cours de l'exercice précédent, la Société avait enregistré une provision pour frais de rationalisation de 184 000 \$ relativement à une indemnité de départ suite à l'abolition d'un poste dans le secteur de la télévision.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 17 098 000 \$ (taux d'imposition effectif de 26,9 %) pour l'exercice 2009 contre 8 317 000 \$ (taux d'imposition effectif de 16,5 %) pour l'exercice 2008.

- Au cours de l'exercice 2009, à la lumière de l'évolution des dossiers de vérification fiscale, de la jurisprudence et de la législation fiscale, la Société a réduit ses passifs d'impôts futurs de 2 894 000 \$ (6 794 000 \$ en 2008). De plus, au cours de l'exercice 2008, la Société avait réalisé un gain de 657 000 \$ suite à un jugement favorable rendu dans un dossier fiscal. En excluant ces économies fiscales, le taux d'impôts de l'année 2009 aurait été de 31,4 % (31,2 % en 2008).

Participation minoritaire de 1 906 000 \$ pour l'exercice 2009, contre 1 802 000 \$ pour l'exercice précédent.

- La participation minoritaire représente la quote-part de Corporation Sun Media dans la perte nette de SUN TV. L'écart favorable pour l'exercice 2009 est attribuable à la perte nette réalisée en 2009 plus élevée que celle réalisée en 2008.

Part du bénéfice dans la société satellite de 728 000 \$, soit une baisse de 161 000 \$, qui s'explique par de moins bons résultats d'exploitation en 2009 d'une société du domaine de la télévision comparativement à la période correspondante de 2008.

Analyse par secteur d'activités

Télévision

Produits d'exploitation de 368 325 000 \$, soit une augmentation de 7 370 000 \$ (2,0 %), principalement attribuable aux éléments suivants :

- Hausse des produits d'exploitation du Réseau TVA de 2,5 % provenant d'une croissance de 1,4 % de ses revenus publicitaires et d'une augmentation de 12,8 % des autres revenus. La progression des autres revenus provient de la contribution du « FAPL » mis en place par le CRTC le 1^{er} septembre 2009 et de nos ententes de programmation et de représentation commerciales avec nos stations affiliées;
- Hausses de 19,4 % des revenus d'abonnement et de 14,1 % des revenus publicitaires des services spécialisés;
- Hausse de 11,3 % des revenus provenant des activités de production commerciales;

- Inclusion des revenus provenant de l'exploitation du service de télévision à la carte Canal Indigo pour la période du 1^{er} septembre 2008 au 30 novembre 2009;

Partiellement compensée par :

- Baisse des revenus publicitaires de SUN TV de 9,3 %, conséquence directe du ralentissement économique qui a affecté de façon plus importante le marché publicitaire de la télévision généraliste anglophone en Ontario;
- Baisse des revenus de TVA Films de 35,4 % provenant essentiellement de la vidéo et de la vente des droits télévisuels attribuable au volume moindre de ventes DVD et par la situation financière de certains télédiffuseurs canadiens dans le marché de la télévision.

Charges d'exploitation normalisées de 308 383 000 \$ soit une hausse de 8 211 000 \$ (2,7 %).

- Cette hausse est expliquée principalement par :
 - la croissance de 19,0 % des charges d'exploitation normalisées des services spécialisés, conséquence des investissements en programmation effectués pour l'ensemble des chaînes francophones;
 - la croissance des charges d'exploitation variables reliée au volume d'activités de la production commerciale et l'inclusion des charges d'exploitation du service de télévision à la carte « Canal Indigo » du 1^{er} septembre 2008 au 30 novembre 2009; et
 - la croissance des charges d'exploitation normalisées de SUN TV de 6,4 % principalement en programmation.

Bénéfice d'exploitation normalisé de 59 942 000 \$, soit une baisse de 841 000 \$ (-1,4 %), expliquée principalement par :

- L'augmentation de la perte d'exploitation normalisée de SUN TV de 39,7 %;
- La baisse du bénéfice d'exploitation reliée aux activités de TVA Films;

Partiellement compensée par :

- La croissance du bénéfice d'exploitation normalisé du Réseau TVA de 14,3 % compte tenu de la hausse de ses produits d'exploitation et du maintien de ses charges d'exploitation normalisées;
- La croissance du bénéfice d'exploitation normalisé des services spécialisés de 13,9 % ;
- La croissance du bénéfice d'exploitation provenant de la production commerciale.

Analyse de la relation coûts d'exploitation normalisés/revenus : coûts d'exploitation normalisés pour l'ensemble des activités du secteur Télévision (exprimés en pourcentage des revenus) de 83,7 % pour l'exercice 2009 contre 83,2 % pour l'exercice 2008. La stabilité entre les deux exercices s'explique principalement par le fait que la croissance des coûts en 2009 s'est effectuée dans la même proportion que la croissance des revenus.

Édition

Produits d'exploitation de 73 974 000 \$, soit une baisse de 4 632 000 \$ (-5,9 %), principalement attribuable aux éléments suivants :

- La baisse de 10,2 % des revenus publicitaires. Cette baisse des revenus publicitaires s'est particulièrement manifestée dans les magazines de décoration et dans les magazines artistiques;
- La baisse de 12,8 % des revenus d'abonnement dont le magazine « TV Hebdo » avec un recul de 10,5 % et la fermeture du magazine « Filles Clin d'œil » ; et

- La diminution de 2,8 % des revenus en kiosque.

Charges d'exploitation de 62 901 000 \$, soit une baisse de 6 399 000 \$ (-9,2 %).

- Cette baisse des charges d'exploitation est principalement attribuable à la diminution des frais d'impression et de pelliculage suite à la diminution du nombre de pages de certains magazines, à des modifications de certains formats ainsi que par de meilleurs tarifs d'impression et ce, malgré l'addition de nouveaux magazines en 2009. La Société a également diminué ses primes offertes dans ses magazines, réduit ses coûts de main d'œuvre par une meilleure efficacité en plus de réduire certaines campagnes publicitaires et promotionnelles.

Bénéfice d'exploitation de 11 073 000 \$, soit une hausse de 1 767 000 \$ (19,0 %), expliquée principalement par :

- La réduction des charges d'exploitation supérieure à la baisse des produits d'exploitation qui a permis au secteur d'atteindre cette croissance de son bénéfice d'exploitation.

Analyse de la relation coûts/revenus : Coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Édition (exprimés en pourcentage des revenus) de 85,0 % pour l'exercice 2009 contre 88,2 % pour l'exercice 2008. Cette diminution des coûts en proportion des revenus s'explique principalement par les différentes mesures mises en place afin de réduire les charges d'exploitation.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Les flux de trésorerie de la Société provenant des activités d'exploitation, d'investissement et de financement sont résumés dans le tableau 7 suivant :

Tableau 7

Résumé des flux de trésorerie de la Société

(en milliers de dollars)

	Exercices terminés les 31 décembre			Trois mois terminés les 31 décembre	
	2010	2009	2008	2010	2009
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	22 547 \$	29 110 \$	45 593 \$	10 530 \$	10 707 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(24 245)	(22 971)	(21 881)	(8 306)	(6 066)
Rachat d'actions de classe B	-	(2 581)	(51 415)	-	-
Dividendes versés	(4 754)	(4 786)	(5 105)	(1 188)	(1 188)
Autres	5 792	2 188	(456)	4 838	27
Remboursement (Augmentation) de la dette nette	(660) \$	960 \$	(33 264) \$	5 874 \$	3 480 \$
	31 déc. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2008		
<u>Situation à la fin :</u>					
Dette à long terme	90 338 \$	88 580 \$	93 705 \$		
Découvert bancaire	3 557	974	147		
Moins: espèces	(5 605)	(1 924)	(5 262)		
Dette nette	88 290 \$	87 630 \$	88 590 \$		

Activités d'exploitation

Exercice 2010

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 22 547 000 \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 29 110 000 \$ au cours de l'exercice précédent, soit une diminution de 6 563 000 \$.

- Cette baisse est principalement attribuable à la hausse des paiements d'impôts exigibles en 2010 pour l'année financière 2009 et aux acomptes provisionnels relativement à l'impôt sur le revenu de l'année 2010, en plus d'une hausse des paiements de droits de diffusion.
- Cette baisse est partiellement compensée par une variation favorable des débiteurs, ainsi que des crédateurs et charges à payer.

Fonds de roulement de Groupe TVA de 86 402 000 \$ au 31 décembre 2010 comparativement à 63 549 000 \$ à la même période de 2009, soit une augmentation de 22 853 000 \$.

- Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation de l'inventaire d'émissions, droits de diffusion et de distribution et stocks, une augmentation des débiteurs ainsi qu'une diminution des impôts exigibles.

Exercice 2009

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 29 110 000 \$ pour l'exercice 2009, comparativement à 45 593 000 \$ au cours de l'exercice 2008, soit une diminution de 16 483 000 \$.

- Cette baisse est principalement attribuable à des besoins plus élevés de fonds de roulement de 21 022 000 \$ contrebalancée par une hausse des activités liées à l'exploitation courante de 4 539 000 \$.

Fonds de roulement de Groupe TVA de 63 549 000 \$ au 31 décembre 2009 comparativement à 42 959 000 \$ à la même période de 2008, soit une augmentation de 20 590 000 \$.

- Cette hausse est principalement attribuable à un niveau de débiteurs plus élevé principalement dans les comptes de certains clients tels que des agences publicitaires au 31 décembre 2009, par des écarts temporaires dans les paiements des créditeurs et charges à payer, contrebalancés par des déboursés moindres dans les impôts exigibles de la Société.

Activités d'investissement

Exercice 2010

Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels de 24 245 000 \$ pour l'exercice 2010, comparativement à 22 971 000 \$ à la même période de 2009, soit une hausse de 1 274 000 \$ (5,5 %).

- La majeure partie de ces acquisitions est attribuable à des investissements importants dans le secteur de la télévision et plus spécifiquement au niveau des équipements techniques. Ces investissements touchent les projets liés au virage numérique et à la haute définition autant en production qu'en diffusion ainsi que l'implantation de différents logiciels d'information et de gestion pour l'exploitation de l'ensemble des stations généralistes et des services spécialisés. La Société suit de près son échéancier et continue de mettre de l'avant son plan d'investissement qui vise à compléter le virage au numérique et à la haute définition lequel nécessitera encore des investissements de l'ordre de 30 000 000 \$ d'ici la fin de l'année 2013.

Exercice 2009

Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels de 22 971 000 \$ pour l'exercice 2009, comparativement à 21 881 000 \$ à la même période de 2008, soit une hausse de 1 090 000 \$ (5,0 %).

- Cette croissance s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées précédemment dans l'analyse des exercices 2010 et 2009.

Activités de financement

Exercice 2010

Dettes à long terme en hausse de 1 361 000 \$ au 31 décembre 2010 comparé au 31 décembre 2009 :

- Cette hausse s'explique surtout par les paiements importants d'impôts exigibles réalisés au cours du premier trimestre de 2010 totalisant 11 778 000 \$ et par les investissements en immobilisations corporelles et incorporelles qui ont nécessité l'utilisation de la dette bancaire de la Société.

Exercice 2009

Dettes à long terme en baisse de 3 907 000 \$ au 31 décembre 2009 comparé au 31 décembre 2008 :

- Cette baisse s'explique par le fait qu'en 2008, la Société avait dû utiliser sa dette bancaire pour procéder à un rachat d'actions important.

Situation financière au 31 décembre 2010

Liquidités disponibles nettes de 79 716 000 \$, soit un emprunt à terme rotatif disponible et inutilisé.

La dette à long terme de la Société, excluant les frais de financement reportés, a augmenté de 1 361 000 \$ passant de 89 927 000 \$ au 31 décembre 2009 à 91 288 000 \$ au 31 décembre 2010 (voir rubrique « Activités de financement » ci-dessus).

Tableau 8

Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Groupe TVA

Exercices terminés les 31 décembre

(en milliers de dollars)

<hr/>	
<hr/>	
2011	- \$
2012	16 288
2013	-
2014	75 000
2015	-
2016 et ultérieurement	-
<hr/>	
Total	91 288 \$
<hr/>	

L'échéance moyenne pondérée de la dette de Groupe TVA était environ de 3,5 années au 31 décembre 2010 (4,5 années au 31 décembre 2009). La dette était constituée approximativement de 82 % de dette à taux fixe (83 % au 31 décembre 2009) et de 18 % de dette à taux variable (17 % au 31 décembre 2009).

Au 31 décembre 2010, le ratio d'endettement consolidé, mesuré par le ratio dette : avoir des actionnaires, était de 25 : 75 ou 0,33 (0,37 au 31 décembre 2009).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie générés sur une base annuelle par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour combler ses engagements en matière d'investissement en capital, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de remboursement de dettes, de contributions en vertu des régimes de retraite, et de paiement de dividendes (ou de distributions de capital) dans le futur.

En vertu de ses conventions de crédit, la Société est assujettie à certaines restrictions dont le maintien de certains ratios financiers. Au 31 décembre 2010, la Société respecte toutes les conditions relatives à ses conventions de crédit.

Dividendes déclarés par le conseil d'administration de Groupe TVA – Le 7 mars 2011, le conseil d'administration de Groupe TVA a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action sur les actions de classes A et B. Ce dividende sera versé le 6 avril 2011 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 22 mars 2011. Ce dividende est désigné à titre de dividende déterminé conformément au paragraphe 89(14) de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de son équivalent provincial.

Analyse du bilan consolidé au 31 décembre 2010

Tableau 9

Bilan consolidé de Groupe TVA

Analyse des principales variations entre les 31 décembre 2010 et 31 décembre 2009

(en milliers de dollars)

	31 déc. 2010		31 déc. 2009		Écart	Principales sources d'explication de l'écart
<u>Actifs</u>						
Débiteurs	133 161	\$	121 593	\$	11 568	\$ Impact de la variation courante des activités et augmentation des impôts à recevoir compte tenu des acomptes provisionnels trop élevés par rapport au revenu imposable 2010.
Émissions, droits de diffusion et de distribution et stocks	60 122		54 774		5 348	Stratégies et investissements en programmation pour le Réseau TVA et les services spécialisés incluant « YOOPA » et la nouvelle chaîne prévue pour le printemps 2011.
Immobilisations corporelles	86 208		79 123		7 085	Croissance des acquisitions dans le cadre du plan d'investissement mis en place par la Société et mise en place des infrastructures et équipements pour SUN News.
Actifs au titre des prestations constituées des régimes de retraite	16 426		8 900		7 526	Impact des cotisations supplémentaires versées pour certains régimes de retraite.
<u>Passifs</u>						
Créditeurs et charges à payer	80 878	\$	87 328	\$	(6 450)	\$ Variation des impôts exigibles

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 31 décembre 2010, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette à long terme, les paiements pour des contrats d'acquisition de droits de diffusion et de distribution ainsi que des paiements pour les autres engagements contractuels tels que les contrats de location-exploitation pour des services et des locaux pour bureaux. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 10.

Tableau 10
Obligations contractuelles importantes de Groupe TVA au 31 décembre 2010
(en milliers de dollars)

	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dette à long terme	-	\$ 16 288	\$ 75 000	\$ -	\$ 91 288
Paiement d'intérêts ¹	5 444	9 599	4 155	-	19 198
Droits de diffusion et de distribution	62 593	27 677	1 155	30	91 455
Autres engagements	12 295	7 493	4 104	5 130	29 022
Total	80 332	\$ 61 057	\$ 84 414	\$ 5 160	\$ 230 963

¹ L'estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme variable est basée sur les taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2010.

Opérations conclues entre sociétés apparentées

Au cours de l'exercice 2010, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et affiliées pour un montant global de 57 049 000 \$ (55 669 000 \$ pour l'exercice 2009). Les transactions avec des sociétés apparentées effectuées dans le cours normal des activités de la Société sont enregistrées à la valeur d'échange telle que négociée entre les parties.

Pour l'exercice 2010, la Société a constaté une charge de droits de diffusion, des charges liées à des services de communication, des achats d'espaces publicitaires et des charges de services professionnels, provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et affiliées, pour un total de 18 604 000 \$ (18 906 000 \$ pour l'exercice 2009).

La Société a également comptabilisé des honoraires de gestion à la société mère pour un montant de 4 350 000 \$ pour l'exercice 2010 (4 224 000 \$ pour l'exercice 2009).

SUN News

Au cours de l'exercice 2010, la Société et Corporation Sun Media, une société sous contrôle commun de la société mère, QMI, ont mis en place une nouvelle société SUN News. La Société détient une participation de 51 % alors que Corporation Sun Media détient 49 %. Les résultats de cette société en nom collectif sont consolidés à 100 % dans les résultats de la Société et la participation de Corporation Sun Media est enregistrée au poste « Participation minoritaire » à l'état consolidé des résultats. Au cours de l'exercice 2010, une contribution totale de 10 539 000 \$ a été effectuée par les sociétaires dont une mise de fonds de 5 164 000 \$ par Corporation Sun Media.

Sun TV Company

Le 25 décembre 2010, la Société est devenue l'unique propriétaire des actifs de la station SUN TV dans le cadre d'une réorganisation corporative qui a mené ultimement à la liquidation de Sun TV Company, une société auparavant détenue à 75 % par Groupe TVA et à 25 % par Corporation Sun Media. La contrepartie de cette acquisition d'un montant de 2 000 000 \$ avait déjà été versée par la Société à Corporation Sun Media en juin 2009 à titre d'engagement. Toutes les transactions découlant de cette réorganisation ont été comptabilisées à la valeur comptable des actifs transférés entre les parties et ont entraîné un ajustement de 2 000 000 \$ qui a été comptabilisée aux bénéfices non répartis.

Le 27 juin 2009, une filiale de la Société, Sun TV Company, alors détenue à 75 % et exploitant la station de télévision SUN TV, a procédé à une transaction de réduction de la consolidation fiscale mise en place le 12 juillet 2005 avec son actionnaire sans contrôle Corporation Sun Media. Afin de réaliser cette transaction, Sun TV Company a reçu un remboursement complet des obligations convertibles de Corporation Sun Media pour un montant de 9 750 000 \$. En contrepartie, Sun TV Company a racheté de Corporation Sun Media, la totalité des actions privilégiées rachetables au gré du détenteur avec dividendes cumulatifs et fixes de 10,85 %, pour un montant de 9 750 000 \$. Cette transaction a résulté pour la Société, au niveau consolidé, à la réduction d'un placement à long terme en obligations convertibles de 9 750 000 \$ et d'un montant équivalent de réduction en actions privilégiées rachetables.

Canoë inc.

Au cours de 2009, la société mère, QMI, avait procédé à la liquidation de la société Canoë inc. (« Canoë »), qui était détenue à 86,2 % par Quebecor Media et à 13,8 % par Groupe TVA, et ses actifs ont été distribués proportionnellement aux actionnaires. Toutes les transactions découlant de cette liquidation ont été comptabilisées à la valeur comptable des actifs transférés entre les sociétés apparentées et un ajustement de 7 247 000 \$ a été comptabilisé directement aux bénéfices non répartis de la Société. Cet ajustement représente la différence entre la valeur comptable de 11 262 000 \$ du placement de Groupe TVA dans Canoë et la valeur comptable nette de 4 015 000 \$ des actifs reçus à la liquidation, comprenant une somme en espèces de 2 000 000 \$, trois portails dont le site « Argent/Money » et les avantages fiscaux y afférant.

World Color Press Inc. (anciennement Quebecor World Inc.)

Au cours du premier trimestre de 2009, la Société avait acquis, auprès de filiales de sa société mère, QMI, des créances envers World Color Press Inc. d'un montant total de 1 364 000 \$ en contrepartie d'un paiement de 1 334 000 \$. À la suite de ces transactions, la Société avait enregistré un gain de 30 000 \$ lequel avait été enregistré à titre de surplus d'apport.

Des procédures judiciaires contre la Société ont été intentées par World Color Press Inc. en relation avec la terminaison des services d'impression et services connexes fournis par World Color Press Inc. à la Société. World Color Press Inc. recherche également une déclaration d'invalidité des cessions de créances acquises par la Société auprès de filiales de QMI et des compensations qui en ont découlé. Les entités ayant cédé des créances se sont engagées à indemniser intégralement la Société si les compensations et cessions devaient être déclarées invalides. La somme totale réclamée en relation avec ces procédures judiciaires est de l'ordre de 15 870 000 \$. Le résultat de ces recours ne peut être déterminé avec certitude. Cependant, la direction croit que ceux-ci sont sans fondement et a l'intention de défendre sa position avec vigueur. Ces litiges sont toujours en cours au 31 décembre 2010.

Garantie

Dans le cours normal de ses opérations, la Société procure à des tiers des ententes d'indemnisation dans le cadre de certaines transactions, telles que des contrats d'acquisitions, ententes de services et contrats de location. Ces ententes obligent la Société à indemniser un tiers pour les coûts engagés en regard de certains changements aux lois et règlements (incluant ceux relatifs aux lois fiscales) ou résultant de poursuites judiciaires ou sanctions réglementaires résultant de ces transactions. Les termes de ces indemnisations vont varier d'une transaction à l'autre, en fonction des clauses incluses dans l'entente. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que celle-ci pourrait être tenue de verser aux contreparties.

La Société n'a pas constaté de montant au bilan consolidé relativement à ces ententes, puisqu'elle estime n'avoir aucun paiement à effectuer en vertu de celles-ci

La Société a garanti une partie des valeurs résiduelles de certains des actifs loués en vertu de contrats de location-exploitation pour le bénéfice du bailleur. Si la juste valeur des actifs loués, à la fin de la durée des contrats de location-exploitation respectifs dont ils font l'objet, est inférieure à leur valeur résiduelle garantie, la Société devra alors compenser le bailleur, sous réserve de certaines conditions, pour une partie du manque à gagner. Au 31 décembre 2010, l'obligation maximale à l'égard de ces garanties totalise approximativement 299 000 \$ (591 000 \$ au 31 décembre 2009) et la Société n'a pas constaté de montant au bilan consolidé relativement à ces garanties. Dans les années précédentes, la Société n'a effectué aucun paiement relativement à ces garanties.

Décision du CRTC 2011-48

Le 26 janvier 2011, dans la décision CRTC 2011-48 (la « Décision »), le CRTC a exposé ses conclusions à l'égard des plaintes déposées par TELUS et par Bell visant le contenu exclusif de TVA sur illico sur demande de Vidéotron (la « VSD »), et a conclu que TVA et/ou Vidéotron ont contrevenu à la réglementation applicable interdisant l'octroi de préférence indu et/ou l'assujettissement à un désavantage indu. Afin de remédier aux contraventions, le CRTC a fait part de ses exigences dont celles à l'effet que les émissions de TVA offertes sur VSD soient fournies sans délai à TELUS et à Bell et que dans les trente jours suivant la date de la décision, les parties négocient une entente pour l'approvisionnement des émissions de TVA par les services de VSD ou s'entendent sur un processus pour déterminer un tarif raisonnable, ainsi que les modalités et conditions raisonnables relativement à l'offre des émissions de TVA par les services de VSD. Le 25 février 2011, TVA et Vidéotron ont déposé au CRTC deux rapports distincts afin de rendre compte de l'évolution des négociations avec TELUS et Bell. Une requête a été déposée à la Cour d'appel fédérale afin d'obtenir la permission d'appeler de la Décision.

Capital-actions

En vertu des exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 11 présente les données du capital-actions de la Société au 31 janvier 2011.

Tableau 11
Nombre d'actions en circulation au 31 janvier 2011
(en actions et en dollars)

	Émises en circulation	Valeur comptable
Actions ordinaires de classe A	4 320 000	0,02 \$
Actions de classe B	19 450 906	5,07 \$

Le 17 mars 2010 et 2009, la Société a déposé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités dans le but de racheter pour annulation, pour une période d'un an suivant la date du dépôt de l'offre, un maximum d'actions de classe B de la Société, représentant approximativement 5 % du nombre d'actions de classe B émises et en circulation à la date du dépôt de l'offre. La Société rachète ses actions de classe B au cours du marché au moment de l'achat, plus les frais de courtage. Au cours de l'exercice 2010, aucune action de classe B n'a été rachetée (253 300 actions de classe B avaient été rachetées pour annulation au cours de l'exercice 2009, pour une contrepartie nette au comptant de 2 581 000 \$).

Au 31 janvier 2011, 833 610 options d'achat d'actions de classe B conventionnelles et 387 482 options d'achat d'actions de Québecor Media inc. étaient en circulation. Du nombre d'options en circulation au 31 janvier 2011, 560 952 options d'achat d'actions de classe B conventionnelles au prix d'exercice moyen de 17,05 \$ et 92 232 options d'achat d'actions de Québecor Media inc. au prix d'exercice moyen de 45,90 \$ pouvaient être exercées.

Au cours de la période de douze mois terminées le 31 décembre 2010, la Société a constaté une charge de rémunération de 9 000\$ relativement aux options d'achat d'actions de classe B conventionnelles de la Société (aucune charge de rémunération en 2009). De plus, au cours de l'année 2010, la Société a constaté une charge de rémunération de 600 000 \$ relativement aux options d'achat d'actions de Quebecor Media inc (424 000 \$ en 2009).

Risques et incertitudes

La Société exerce ses activités dans le secteur des communications lequel comporte divers facteurs de risques et d'incertitudes. Les risques et incertitudes décrits ci-après pourraient avoir une incidence importante sur les activités d'exploitation et les résultats financiers de la Société. Ces risques ne sont pas les seuls risques susceptibles de toucher la Société. D'autres risques et incertitudes, que pour l'instant la Société ignore ou juge négligeables, pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou ses activités.

Caractère saisonnier

Les activités de la Société sont influencées par les cycles économiques et peuvent subir les contrecoups de la nature cyclique des marchés dans lesquels la Société est présente, ainsi que les conditions économiques locales, régionales, nationales et mondiales. Les variations saisonnières du commerce de détail influencent les résultats financiers de la Société. De plus, puisque les activités de la Société exigent une forte intensité de main-d'œuvre, sa structure de coûts fixes est prédominante. Durant les périodes de contraction économique, les produits peuvent fléchir alors que la structure de coûts demeure stable, ce qui entraîne une diminution du bénéfice.

Risques d'exploitation

La concurrence qui s'exerce sur les plans de la publicité, de la clientèle, des téléspectateurs, des auditeurs, des lecteurs et de la distribution est féroce. Elle émane des stations et des réseaux de télévision généralistes, des chaînes spécialisées, des radios, des journaux locaux, régionaux et nationaux, des magazines, du publipostage direct et d'autres médias traditionnels de communications et de publicité qui sont actifs dans les marchés de la Société. Le déploiement des nouvelles technologies, telles que les services de vidéo sur demande, Internet, les enregistreurs vidéo personnels, les tablettes électroniques ainsi que la télévision haute définition et 3D influencent également les activités de la Société. Les marchés dans lesquels œuvre la Société font donc face à la multiplication des fenêtres possibles de diffusion, qu'il s'agisse d'Internet, de la téléphonie sans fil, des services de vidéo sur demande, de la télévision mobile ou de tout autre support que la technologie mettra sur le marché dans l'avenir. L'évolution technologique peut cependant se traduire en opportunités d'affaires pour la Société, lui créant la possibilité d'exploiter ses contenus sur toutes les fenêtres de diffusion possibles. On retrouve parmi les concurrents des sociétés fermées de même que des intervenants appartenant à l'État. En outre, les regroupements se multiplient dans le secteur des médias canadiens créant ainsi des concurrents qui ont des intérêts dans divers secteurs et médias.

De plus, les signaux de télédiffusion des chaînes spécialisées de la Société peuvent parfois faire l'objet de vol, entraînant par le fait même un risque. Enfin, la migration de la Société d'un signal analogique vers un signal haute définition (HD) présente également certains défis d'exécution et requiert des investissements importants. Un retard dans la mise en place de la technologie HD pourrait avoir des conséquences négatives sur les opérations et la situation financière de la Société.

Risques reliés aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique

La publicité constitue la principale source de produits d'exploitation de la Société. Ses produits et résultats d'exploitation dépendent de la force relative du contexte économique en vigueur au sein de ses marchés et ce, au niveau local, régional et national. L'état de ses marchés économiques a une incidence sur les recettes publicitaires se rapportant à la télévision et aux magazines. Un ralentissement prolongé de l'économie canadienne ou américaine pourrait avoir un effet défavorable sur les comptes publicitaires clés à l'échelle nationale.

La prolifération des chaînes par câble et par satellite, les progrès de la technologie mobile et sans fil, la migration de l'auditoire télévisuel vers Internet et le contrôle accru - grâce à des enregistreurs vidéo personnels - qu'exercent les téléspectateurs sur la façon dont ils consomment les médias, sur le contenu de ces derniers et sur le moment où ils le font, se sont traduits par une plus grande fragmentation du bassin de téléspectateurs et un environnement de vente de publicité plus difficile.

Risques reliés à la possibilité que notre contenu n'attire pas un vaste public, ce qui pourrait limiter notre capacité de générer des recettes publicitaires

Les produits d'exploitation de la Société découlent en grande partie des recettes publicitaires. Les recettes publicitaires dépendent largement de l'acceptation du public, qui est en grande partie fonction du contenu et de la qualité offerts, et reposant sur des facteurs comme l'opinion des critiques, les promotions, la qualité et l'acceptation d'autres contenus concurrents sur le marché, l'existence d'autres formes de divertissement, la conjoncture économique générale, les goûts du public en général et d'autres facteurs intangibles. En outre, l'augmentation de la programmation ciblée et des services spécialisés au Canada ont causé la fragmentation croissante du public de la télévision généraliste. Ces facteurs continuent à évoluer rapidement et nombre d'entre eux sont indépendants de notre volonté. Par ailleurs, la Société travaille à générer des recettes publicitaires en lançant des services et produits dans un créneau et un marché nouveaux où les dynamiques de marché diffèrent de celles auxquelles elle est confrontée habituellement. Le manque d'acceptation de notre contenu au sein du public ou la baisse ou encore la fragmentation des publics pourraient limiter notre capacité de générer des recettes publicitaires. Si la capacité de nos marques de générer des recettes publicitaires est limitée, nous pourrions devoir développer des sources de financement nouvelles ou parallèles afin d'être en mesure de continuer à proposer une programmation grand public attirante. Rien ne nous permet avec certitude de développer de telles sources de financement, et une telle limitation de notre capacité à générer des produits d'exploitation et d'une incapacité à générer de nouvelles sources de financement, pourraient grandement nuire à nos affaires, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

Risques reliés au fait que le contenu de la programmation peut devenir plus cher à acquérir et que les coûts de production peuvent augmenter

Les coûts les plus importants en télédiffusion concernent la programmation et la production. La concurrence accrue en télédiffusion, les développements touchant les producteurs et les distributeurs de contenu de programmation, les changements de préférences des téléspectateurs et d'autres développements pourraient avoir une incidence sur la disponibilité et le coût du contenu ainsi que les coûts de production. Des augmentations ou une volatilité future en matière de coûts de production et de programmation pourraient nuire aux résultats d'exploitation de la Société. Les progrès de la câblodistribution, des transmissions par satellite et des autres formes de distribution pourraient également avoir un effet sur la disponibilité et le coût de la programmation et de la production, et intensifier la concurrence pour l'obtention des dépenses publicitaires.

Risques reliés à la réglementation gouvernementale

La Société est assujettie à un nombre important de lois et règlements émanant des autorités gouvernementales notamment par le biais de la *Loi concernant la radiodiffusion* et de la *Loi sur les télécommunications*, qui sont toutes deux administrées par le CRTC. Tout changement dans les lois, les règlements ou les politiques régissant la radiodiffusion, de même que la mise en application de nouvelles lois, de nouveaux règlements ou conditions d'utilisation d'un permis pourraient avoir une incidence considérable sur les activités de la Société, sa situation financière et les résultats de son exploitation.

De plus, le CRTC est l'autorité gouvernementale responsable de l'émission et du renouvellement des licences de télédiffusion et de la réglementation du système canadien de radiodiffusion. La Société est ainsi tributaire des décisions du CRTC à ces niveaux et toute décision de cet organisme allant à l'encontre des positions et intérêts de la Société pourrait avoir un impact négatif sur ses activités et ses résultats d'exploitation.

Risques reliés à l'aide gouvernementale

La Société bénéficie de certains programmes d'aide gouvernementale pour soutenir la production et la distribution de produits télévisuels et de films ainsi que l'édition de magazines au Canada. Tout changement dans les règles d'application de ces programmes gouvernementaux dans le futur pourrait avoir des incidences importantes sur les résultats d'exploitation de la Société.

Risques reliés aux distributeurs

Pour la distribution de ses chaînes spécialisées, la Société dépend d'entreprises de distribution de radiodiffusion (« EDR ») (y compris les services de câblodistribution, de satellites de radiodiffusion directe et les systèmes de distribution multivoie multipoint). Les produits d'exploitation pourraient être touchés de façon négative si les contrats d'affiliation avec les EDR n'étaient pas renouvelés selon des modalités et conditions semblables à celles en vigueur en ce moment. Les contrats d'affiliation avec les EDR ont des durées qui s'étendent sur plusieurs années et viennent à échéance à divers moments. La Société est confiante de pouvoir renouveler ses contrats selon des modalités et conditions satisfaisantes pour les parties.

Risques reliés à l'incidence sur les affaires de l'entreprise de la perte de dirigeants clés et d'autres membres du personnel, ou à l'incapacité d'attirer, de fidéliser et de motiver ces dirigeants et les autres membres du personnel

La Société dépend de son équipe de direction et des autres membres clés de son personnel pour mener ses affaires à bien. La perte de ces personnes pourrait avoir un effet défavorable sur les activités de la Société. En raison de la nature spécialisée de ses activités, la Société croit que son succès dépendra également, en grande partie, de sa capacité de continuer à attirer, à fidéliser et à motiver un personnel qualifié pour occuper les postes de direction, de programmation, de services techniques et de marketing. La concurrence en matière de personnel qualifié est intense, et il n'y a aucune garantie que la Société réussira à attirer, à fidéliser et à motiver de telles personnes dans l'avenir.

Risques reliés aux différends et aux autres réclamations

Dans le cadre normal de ses activités d'affaires, la Société est partie à diverses procédures judiciaires et autres réclamations. Les dirigeants de la Société sont d'avis que le dénouement des réclamations à régler et des autres litiges en cours ne devrait pas avoir un effet défavorable important sur ses résultats, ses liquidités ou sa situation financière. Toutefois, un dénouement négatif pourrait avoir un tel effet défavorable important. De plus, le coût pour se défendre dans le cadre de poursuites et les impacts financiers résultant de l'implication de la direction dans la gestion de celles-ci pourraient être importants.

Risques reliés au financement

La Société est entièrement financée pour ses activités actuelles et a accès à une facilité de crédit (la « facilité ») de 100 000 000 \$ qui viendra à maturité le 11 décembre 2012 en plus d'un prêt à terme au montant de 75 000 000 \$ remboursable le 11 décembre 2014 à un taux d'intérêt fixe de 5,54 %. Toutefois, des facteurs de risques tels que des turbulences sur les marchés des capitaux pourraient réduire le montant de capital disponible ou accroître le coût de ce capital pour une partie de notre financement. Il ne peut y avoir aucune garantie que des fonds additionnels puissent être mis à la disposition de la Société, ou s'ils peuvent l'être, qu'ils lui soient fournis dans des délais et selon des conditions acceptables pour la Société. Le fait de ne pas obtenir ce financement additionnel, en temps voulu et si nécessaire, pourrait avoir une incidence négative importante sur la Société. Ce risque est toutefois atténué par le fait que la Société a accès jusqu'au 11 décembre 2012 à la portion non utilisée de sa facilité, qui s'élevait à 79 716 000 \$ au 31 décembre 2010. Aussi, la Société pourrait financer ses futurs besoins en capitaux au moyen de fonds auto-générés ainsi que par une émission publique d'actions.

Risques reliés à la conjoncture économique

Les produits et résultats d'exploitation de la Société sont et demeureront influencés par la conjoncture économique générale. Lors d'un ralentissement économique ou d'une récession, les acheteurs de publicités ont historiquement réduit leur budget publicitaire. Par conséquent, il n'est pas possible de garantir que les résultats d'exploitation, les perspectives et la situation financière de la Société seront à l'abri de tout effet négatif.

Risques reliés aux relations de travail

Au 31 décembre 2010, approximativement 56 % des employés de la Société étaient syndiqués. Les relations de travail avec nos employés sont régies par treize conventions collectives. Au 31 décembre 2010, 2 conventions étaient échues et ces dernières couvrent approximativement 2 % des employés syndiqués réguliers de la Société.

Par le passé, la Société a fait face à des conflits de travail qui ont perturbé ses activités, freiné sa croissance et amoindri ses résultats d'exploitation. La Société ne peut pas non plus prédire l'issue de toute négociation actuelle ou future se rapportant aux conflits de travail, à la représentation syndicale ou au renouvellement des conventions collectives, ni ne peut assurer avec certitude que des arrêts de travail, des grèves, des dommages matériels ou d'autres formes de moyen de pression ne se produiront pas d'ici le dénouement de toute négociation actuelle ou future. Toute grève des employés syndiqués de Groupe TVA ou toute forme d'arrêt de travail pourrait perturber considérablement les activités de la Société, occasionner des dommages à des biens ou interrompre ses services, ce qui pourrait avoir un impact néfaste sur ses activités, ses biens, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Même si elle ne subit pas de grève ou d'autres moyen de pression, l'issue de toute négociation pourrait avoir des conséquences négatives sur ses activités d'exploitation, notamment si les négociations ou contrats en cours ou éventuels devaient restreindre encore davantage la faculté de Groupe TVA de maximiser l'efficacité de ses activités. De plus, la faculté de Groupe TVA de procéder à des ajustements à court terme afin de contrôler les coûts au titre de la rémunération et des avantages sociaux est limitée par les dispositions des conventions collectives auxquelles elle est partie.

Risque relié aux obligations au titre des régimes de retraite

La conjoncture économique pourrait également avoir un effet négatif sur le financement des régimes de retraite à prestations déterminées de Groupe TVA et sur les charges qui y sont liées. Rien ne peut garantir que les charges et les cotisations requises pour la capitalisation de ces régimes de retraite n'augmenteront pas dans le futur et, par conséquent, n'auront pas une incidence négative sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société. Des risques liés à la capitalisation des régimes à prestations déterminées peuvent survenir si les obligations totales au titre des régimes de retraite sont supérieures à la valeur totale de leurs fonds de fiducie respectifs. Des écarts non capitalisés peuvent survenir en raison de rendements de placements plus faibles que prévu, de changements du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des régimes de retraite, et de pertes actuarielles. Ce risque est atténué par le fait que Groupe TVA et ses comités de retraite ont mis en place des politiques et des procédures lui permettant de faire un suivi du risque d'investissement et de sa situation de capitalisation. Il est également atténué par le fait que certains régimes de retraite à prestations déterminées de la Société ne sont plus offerts aux nouveaux employés.

Risques liés à une hausse des frais de papier, d'impression et de poste

Une part importante des charges d'exploitation du secteur de l'édition est constituée de frais de papier, d'impression et de poste. Ce secteur dépend de fournisseurs externes pour la totalité de ses approvisionnements en papier et n'a aucun pouvoir sur les prix du papier qui peuvent varier de façon considérable. Le secteur de l'édition a recours à des tiers pour la totalité de ses services d'impression et ces coûts d'impression ont représenté environ 26 % des charges d'exploitation en 2010. En outre, la distribution de ses publications à ses abonnés est confiée à la Société canadienne des postes. Toute interruption des services de distribution pourrait nuire aux résultats d'exploitation du secteur de l'édition et à sa situation financière, de même qu'une forte hausse des frais de papier ou de poste pourrait influencer défavorablement sur les activités et les résultats d'exploitation de ce secteur.

Risques financiers

Les politiques de gestion des risques financiers de la Société sont établies afin d'identifier et d'analyser les risques auxquels elle est confrontée, de fixer des contrôles et des limites de risques appropriés, et de superviser les risques et le respect des limites. Les politiques de gestion des risques sont revues régulièrement afin de refléter les changements de conditions du marché et des activités de la Société.

De par son utilisation d'instruments financiers, la Société et ses filiales sont exposées au risque de crédit, au risque de liquidité ainsi qu'au risque de marché relié aux fluctuations de taux de change et de taux d'intérêt. Afin de gérer le risque relié aux fluctuations des taux d'intérêt, la Société peut occasionnellement utiliser des ententes de swap de taux d'intérêt. Au 31 décembre 2010, la Société ne détenait aucune entente de swap de taux d'intérêt.

Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable des débiteurs de tierces parties et des sociétés apparentées (classés comme prêts et créances) ainsi que des créditeurs et charges à payer de tierces parties et des sociétés apparentées (classés comme autres passifs financiers) se rapproche de leur juste valeur, étant donné que ces éléments seront réalisés ou réglés à moins d'un an ou sont dus sur demande. La juste valeur des autres placements n'a pas pu être déterminée, car il n'existe pas de prix coté sur un marché organisé pour ces types de placement. La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme aux 31 décembre 2010 et 2009 sont les suivantes :

Tableau 12
Juste valeur de la dette à long terme
(en milliers de dollars)

	31 décembre 2010		31 décembre 2009	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Acceptations bancaires	15 986 \$	15 986 \$	14 927 \$	14 927 \$
Avance sur le crédit rotatif	302	302	–	–
Prêt à terme	75 000	76 100	75 000	75 000

La juste valeur des passifs financiers est fondée sur le calcul des flux de trésorerie actualisés en utilisant les taux de rendement ou le cours du marché en fin d'exercice d'instruments financiers ayant la même échéance.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société encoure une perte financière si un client ou une tierce partie relié à un actif financier n'arrive pas à rencontrer ses engagements contractuels.

Dans le cours normal de ses activités, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. Au 31 décembre 2010, aucun client n'avait un solde représentant une partie importante du chiffre consolidé des comptes clients de la Société. La Société établit une provision pour créances douteuses pour répondre au risque de crédit propre à ses clients. Le solde des comptes clients de la Société est réparti entre de nombreux clients, principalement des agences de publicité. La Société ne croit donc pas qu'elle soit exposée à un niveau de risque de crédit inhabituel ou important. Au 31 décembre 2010, 4,60 % des comptes à recevoir étaient impayés depuis plus de 120 jours après la date de facturation (2,72 % au 31 décembre 2009). De plus, au 31 décembre 2010, la provision pour pertes sur créances représente un montant de 3 035 000 \$ (2 749 000 \$ au 31 décembre 2009).

Le tableau suivant présente les variations de la provision pour créances douteuses pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009 :

Tableau 13
Variation de la provision pour créances douteuses
(en milliers de dollars)

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Solde au début de l'exercice	2 749 \$	3 978 \$
Variation comptabilisée à l'état des résultats	885	1 083
Utilisation	(599)	(2 312)
Solde à la fin de l'exercice	3 035 \$	2 749 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de rencontrer leurs obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles ou de les rencontrer mais à un coût excessif. La Société et ses filiales s'assurent qu'elles ont suffisamment de flux de trésorerie provenant des opérations courantes ainsi que de disponibilités de sources de financement pour rencontrer les besoins futurs de fonds requis pour les investissements à long terme, le fonds de roulement, les paiements d'intérêts et les remboursements de dettes, les contributions aux fonds de pension, les dividendes et les rachats d'actions.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que des changements surviennent dans les prix du marché sur les taux de change étranger et les taux d'intérêt qui pourraient affecter les produits d'exploitation de la Société ou la valeur de ses instruments financiers. L'objectif d'une gestion de risque de marché est de minimiser et de contrôler les expositions à l'intérieur de paramètres acceptables.

Risque de change étranger

La Société est exposée à un risque de change étranger limité sur les revenus et les dépenses compte tenu du faible volume de transactions effectuées dans les devises étrangères soit autres que la devise canadienne. La devise étrangère la plus transigée est le dollar américain et celle-ci est utilisée principalement pour certains achats de droits de distribution, de dépenses en immobilisations et dans la perception de revenus avec certains clients. Compte tenu du faible volume de transactions en devises étrangères, la Société ne voit pas la nécessité d'utiliser de couverture de change. En conséquence, la sensibilité de la Société à la variation de taux de change étranger est limitée. Une augmentation ou une diminution de 1,0 % dans le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain aurait un impact sur le bénéfice net de moins de 100 000 \$ sur une base annuelle.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt lié à sa dette à long terme. La Société a conclu le refinancement de sa dette à long terme le 11 décembre 2009 et elle a maintenant une partie importante de sa dette à long terme avec un taux fixe, ce qui limite de façon importante le risque lié à la variation des taux d'intérêt. Au 31 décembre 2010, la dette à long terme de la Société comprenait une portion de 82 % de dette à taux fixe (83 % au 31 décembre 2009) et une portion de 18 % de dette à taux variable (17 % au 31 décembre 2009).

Une augmentation (diminution) de 100 points de base dans le taux des acceptations bancaires canadien à la fin du présent exercice utilisant le niveau de dette à long terme à taux variable au 31 décembre 2010 refléterait une augmentation (diminution) annuelle de 163 000 \$ des charges financières.

Gestion du capital

Les principaux objectifs de la Société dans sa gestion de capital sont de préserver la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation afin de continuer à fournir un rendement à ses actionnaires et de maintenir une base optimale de sa structure de capital dans le but de supporter les besoins de capitaux dans les différents secteurs d'activités, incluant les opportunités de croissance et le maintien de la confiance des investisseurs ainsi que des créanciers.

La Société gère sa structure de capital selon les caractéristiques des risques reliés aux actifs sous-jacents de ses secteurs et selon les exigences requises s'il y a lieu. La Société a l'habileté de gérer sa structure de capital en obtenant de nouvelles dettes ou en remboursant sa dette actuelle avec les entrées d'argent générées à l'interne, en contrôlant les montants distribués aux actionnaires soit sous forme de dividendes ou de rachat d'actions, en émettant du nouveau capital-actions sur le marché et en apportant des ajustements à son programme de dépenses en immobilisations. La stratégie de la Société est demeurée inchangée comparativement à celle de l'année précédente.

La structure de capital de la Société est composée d'un avoir des actionnaires, d'un découvert bancaire, d'une dette à long terme et de la participation minoritaire, moins les espèces. La structure de capital se présente comme suit :

Tableau 14
Structure de capital de Groupe TVA inc.
(en milliers de dollars)

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Découvert bancaire	3 557 \$	974 \$
Dette à long terme	91 288	89 927
Participation minoritaire	4 511	-
Espèces	(5 605)	(1 924)
Dettes nettes	93 751 \$	88 977 \$
Avoir des actionnaires	268 513 \$	237 095 \$

À l'exception des exigences de ratios financiers requises dans ses conventions de crédit, la Société n'est sujette à aucune autre exigence externe sur le capital. Au 31 décembre 2010, la Société respecte toutes les conditions relatives à ses conventions de crédit.

Éventualités

Dans le cours normal de son exploitation, la Société est impliquée dans diverses poursuites, litiges et réclamations. De l'avis de la direction, la résolution de ces poursuites, litiges et réclamations n'aura pas d'incidence négative importante sur la situation financière, les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie de la Société.

Pratiques comptables déterminantes

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation sur une base annuelle ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une perte de valeur. Le test de dépréciation comprend deux étapes.

Lors de la première étape, la valeur comptable rattachée à une unité d'exploitation doit être comparée à sa juste valeur. Pour déterminer la juste valeur d'une unité d'exploitation, la Société utilise une combinaison de méthodes d'évaluation comprenant entre autres la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et les multiples du bénéfice d'exploitation.

La méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs requiert l'utilisation d'estimations telles que la valeur et le calendrier d'une série de flux de trésorerie futurs, l'estimation des variations anticipées dans les montants et les échelonnements de ces flux de trésorerie, la valeur de l'argent dans le temps représentée par le taux d'intérêt hors risque, ainsi que le prix rattaché à la prise en charge de l'incertitude inhérente à l'actif.

La méthode des multiples du bénéfice d'exploitation nécessite la disponibilité d'informations sur la juste valeur d'entreprises ayant des caractéristiques économiques comparables et observables, et que les multiples pertinents d'entreprises comparables soient connus.

Pour ces raisons, l'évaluation de la juste valeur d'une unité d'exploitation requiert du jugement et se base exclusivement sur des estimations et des hypothèses.

Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, la deuxième étape du test de dépréciation doit être réalisée. La juste valeur de tout écart d'acquisition rattachée à une unité d'exploitation doit être comparée à la valeur comptable de l'écart d'acquisition afin d'évaluer le montant de la perte de valeur, le cas échéant.

La juste valeur de l'écart d'acquisition est déterminée de la même manière que la valeur d'un écart d'acquisition dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. La Société répartit la juste valeur d'une unité d'exploitation entre tous les actifs et passifs de cette unité, comme si l'unité d'exploitation avait été acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et que la juste valeur de l'unité d'exploitation représentait son coût d'acquisition. L'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur les valeurs attribuées à ces actifs et passifs est la juste valeur de l'écart d'acquisition.

La Société a complété ses tests annuels de dépréciation de l'écart d'acquisition au 1^{er} avril 2010 et a conclu qu'aucune dépréciation n'était à comptabiliser. De plus, malgré les conditions économiques actuelles, la direction n'a pas décelé d'éléments déclencheurs nécessitant un devancement des tests annuels de dépréciation.

Licences

Les licences sont constituées de licences de diffusion et représentent le coût d'acquisition des droits d'exploitation de stations de télévision et elles ont une durée de vie indéfinie.

Ces licences sont soumises à un test de dépréciation annuellement et sont réévaluées lorsque des événements ou des changements de circonstances nécessitent un tel examen. La valeur comptable des licences est comparée à leur juste valeur et tout écart défavorable doit être imputé aux résultats de la Société. La Société utilise la méthode d'évaluation «Greenfield» pour déterminer la juste valeur de ses licences de télédiffusion. Cette méthode consiste à calculer les coûts qu'un nouveau joueur devrait encourir pour exploiter sa licence dans le contexte où celle-ci est son seul actif de départ.

Ces coûts doivent tenir compte des investissements nécessaires pour bâtir le réseau ou encore la station incluant les coûts pré-opérationnels pour bâtir la marque et la force de vente. Cette approche sépare donc la valeur de la licence de celle des autres actifs en fonction des hypothèses suivantes :

- En date de l'évaluation, le seul actif de la Société serait sa licence de télédiffusion. La Société n'a pas encore diffusé et aucun réseau n'existe pour ses opérations. Elle doit donc acquérir ses droits de programmation et mettre en place les infrastructures de diffusion nécessaires à son opération.
- Les autres investissements et dépenses relatifs aux autres actifs au bilan (ex. fonds de roulement, personnel qualifié, logiciels) doivent être pris en considération dans les flux de trésorerie prévisionnels.
- Les niveaux de performance financière doivent correspondre à ce que l'industrie en général est en mesure de réaliser.

De plus, les flux de trésorerie terminaux sont 100 % attribuables à la licence détenue en date de l'évaluation.

L'approche prévoit que le marché potentiel est existant. La seule contrainte est la rapidité à laquelle l'entreprise peut espérer atteindre sa part de marché dite de « maturité ».

La méthode prévoit qu'il faut engager des coûts initiaux significatifs de marketing et d'acquisition de droits de programmation. Les coûts généraux, de vente et d'administration, pré-opérationnels doivent également être inclus dans les calculs de façon à évaluer les flux de trésorerie attribuables à la licence. Finalement, une actualisation des flux de trésorerie est nécessaire pour obtenir la valeur finale attribuable à la licence.

La Société a complété ses tests annuels de dépréciation des licences de diffusion au 1^{er} avril 2010 et a conclu qu'aucune dépréciation n'était à comptabiliser. De plus, malgré les conditions économiques actuelles, la direction n'a pas décelé d'éléments déclencheurs nécessitant un devancement des tests annuels de dépréciation.

Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite

La Société offre à ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées. La politique de la Société est de maintenir ses cotisations à un niveau permettant de pourvoir aux prestations. Les différents régimes de retraite de la Société ont fait l'objet d'évaluations actuarielles au cours des trois dernières années. L'actif des régimes est calculé à sa juste valeur et se compose de titres de participation ainsi que de titres à revenu fixe de sociétés et de gouvernements.

Les obligations de la Société, en matière de retraite et d'avantages complémentaires à la retraite, sont évaluées selon plusieurs hypothèses économiques et démographiques établies avec la collaboration des actuaires de la Société. Parmi les hypothèses clés, on retrouve le taux d'actualisation, le rendement prévu sur l'actif du régime et le taux d'augmentation de la rémunération.

La Société considère que les hypothèses utilisées sont raisonnables selon l'information présentement disponible. Cependant, des variations à ces hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur les coûts et obligations des régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite au cours des prochains exercices.

Impôts futurs

La Société doit évaluer la probabilité de réalisation des actifs d'impôts futurs résultant des écarts temporaires entre la valeur comptable au bilan et la valeur fiscale des éléments d'actif et de passif, et résultant également de la valeur fiscale des pertes inutilisées et reportées dans le futur. Cette évaluation repose sur le jugement et dépend d'hypothèses et d'estimations concernant la réalisation et la nature des bénéfices imposables futurs. Le montant des actifs d'impôts futurs qui sera effectivement réalisé pourrait être sensiblement différent de celui qui est inscrit aux états financiers, selon les résultats d'exploitation futurs de la Société.

Développements récents en comptabilité au Canada

À partir du 1^{er} janvier 2011, les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront entièrement alignés sur l'International Financial Reporting Standards (« IFRS ») publiés par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La Société devra présenter ses états financiers intermédiaires et annuels de 2011 selon les IFRS et fournir de l'information comparative conforme aux IFRS pour l'exercice financier 2010.

Les IFRS utilisent un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais comportent des différences importantes au chapitre de la comptabilisation, de l'évaluation, de la présentation et de l'information à fournir. Aux fins de l'adoption des IFRS, la Société a constitué une équipe d'implantation faisant intervenir un chef de projet, des membres de la direction des services et des filiales concernés et un comité de pilotage pour la gouvernance et la surveillance du projet, et a aussi retenu les services d'experts conseils externes. Un suivi à la haute direction et au comité de vérification sur l'avancement du projet de conversion des IFRS est effectué sur une base régulière.

Le projet de conversion consiste en quatre phases.

Phase « Diagnostic » – Cette étape comprenait un examen détaillé et une identification initiale des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, une évaluation préliminaire de la norme IFRS 1 sur les exemptions pour la première adoption des IFRS, et une évaluation à haut niveau des conséquences potentielles sur les rapports financiers, processus d’entreprise, contrôles internes et systèmes d’information.

Phase « Conception et élaboration de solutions » – Cette étape comprenait l’élaboration des solutions aux questions comptables, la préparation d’un plan de conversion, la quantification de l’impact de la conversion aux normes IFRS, l’examen et l’approbation des choix de conventions comptables, la réalisation d’une étude détaillée des impacts et des modifications à la conception des systèmes et des processus d’entreprise, le développement de matériel de formation IFRS et la rédaction des états financiers IFRS.

Phase « Mise en œuvre » – Cette étape comprend l’implantation des changements aux systèmes, aux processus d’entreprise et aux contrôles internes, la détermination du bilan d’ouverture des IFRS et des incidences fiscales, le maintien d’une comptabilité en parallèle en 2010 selon les PCGR du Canada et les IFRS, et la préparation de rapprochements détaillés entre les PCGR du Canada et les IFRS relativement aux données comparables de 2010 dans les états financiers de 2011.

Phase « Post mise en œuvre » – Cette étape comprend l’évaluation du processus de conversion, l’évaluation des améliorations nécessaires pour un modèle IFRS opérationnel durable et les tests de contrôles internes.

La Société complète présentement sa stratégie de mise en œuvre. La Société a offert une formation complète à ses employés clés qui seront touchés par le passage aux IFRS et elle continue d’informer les parties prenantes internes et externes sur la progression du projet de conversion aux IFRS.

La direction a évalué les exemptions au principe d’application rétrospective disponibles sous IFRS 1, *Première adoption des Normes internationales d’information financière*, ainsi que leur incidence potentielle sur la situation financière future de la Société. Lors de l’adoption des IFRS, les exemptions importantes que la Société appliquera à la date de transition sont les suivantes :

Exemption	Application de l’exemption
Regroupements d’entreprises	La Société appliquera l’exemption de ne pas redresser rétrospectivement les acquisitions d’entreprises conclues avant le 1 ^{er} janvier 2010. Aucun impact n’est prévu dans le bilan d’ouverture.
Régimes de retraite et avantages post-emploi	La Société appliquera l’exemption permettant de comptabiliser immédiatement tous les écarts actuariels cumulés liés à ses régimes de retraite à prestations déterminées dans les bénéfices non répartis d’ouverture à la date de transition aux IFRS, avec une augmentation correspondante des passifs découlant des régimes de retraite.
Coûts d’emprunt	La Société a choisi de capitaliser des coûts d’emprunt calculés selon les normes IFRS sur les actifs éligibles dont la construction ou le développement a débuté après le 1 ^{er} janvier 2010. Aucun impact n’est prévu sur le bilan d’ouverture.

En plus des exemptions choisies, décrites ci-dessus, les IFRS ne permettent pas une application rétroactive de la réévaluation des estimations des périodes précédentes. Ainsi, les hypothèses utilisées pour calculer les estimations établies en vertu des PCGR du Canada seront utilisées lors de la transition aux IFRS aux fins de la préparation du bilan d’ouverture.

La direction a finalisé la quantification préliminaire de l’incidence prévue des écarts importants entre les normes comptables IFRS et le traitement comptable actuel selon les PCGR du Canada. Les tableaux 15 à 17 présentent l’impact préliminaire de ces écarts sur les capitaux propres de la Société au 1^{er} janvier 2010 et au 31 décembre 2010, ainsi que sur l’état des résultats et du résultat étendu pour l’exercice terminé le 31 décembre 2010.

Tableau 15
Conciliation des capitaux propres
(en milliers de dollars)

	Différences	31 décembre 2010	1^{er} janvier 2010
Avoir des actionnaires selon les PCGR du Canada		268 513 \$	237 095 \$
Ajustements IFRS:			
Régimes de retraite et avantages post-emploi	(i)	(35 414)	(27 080)
Régimes d'options d'achat d'actions	(ii)	(3 677)	(3 638)
Licences de télédiffusion	(iii)	23 260	23 260
Impôts sur le bénéfice	(iv)	16 749	14 494
Présentation IFRS :			
Participation minoritaire	(vi)	4 511	-
Capitaux propres selon IFRS		273 942 \$	244 131 \$
Capitaux propres attribuables aux:			
Actionnaires		269 431 \$	244 131 \$
Participation minoritaire		4 511	-

Tableau 16
Conciliation de l'état des résultats
(en milliers de dollars)

	Différences	Exercice terminé le 31 décembre 2010		
		PCGR du Canada	Ajustements IFRS	IFRS
Produits d'exploitation		448 192 \$	- \$	448 192 \$
Charges d'exploitation, de vente et d'administration	(i) et (ii)	372 040	1 275	373 315
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels		15 061	-	15 061
Charges financières		5 621	-	5 621
Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autre		9 138		9 138
Bénéfice (perte) avant impôt sur le bénéfice, participation minoritaire et part du bénéfice dans la société satellite		46 332	(1 275)	45 057
Impôts sur le bénéfice	(iv)	9 929	(346)	9 583
Participation minoritaire	(vi)	(653)	653	
Part du bénéfice dans la société satellite		(1 116)		(1 116)
Bénéfice (perte) net(te)		38 172 \$	(1 582) \$	36 590 \$
Bénéfice (perte) net(te) attribuable aux :				
Actionnaires		38 825 \$	(1 582) \$	37 243 \$
Participation minoritaire		(653)	-	(653)

Tableau 17
Conciliation de l'état du résultat étendu
(en milliers de dollars)

	Différences	Exercice terminé le 31 décembre 2010		
		PCGR du Canada	Ajustements IFRS	IFRS
Bénéfice (perte) net(te)		38 172 \$	(1 582) \$	36 590 \$
Autres éléments du résultat étendu:				
Régimes de retraite et avantages post-emploi	(i)	-	(7 098)	(7 098)
Impôts futurs	(iv)	-	1 909	1 909
Résultat étendu		38 172	(6 771)	31 401
Résultat étendu attribuable aux :				
Actionnaires		38 825 \$	(6 771)	32 054
Participation minoritaire		(653)		(653)

Les principales différences aux conventions comptables appliquées à la date de transition aux IFRS et, par la suite, au chapitre de la constatation, de la mesure, de la présentation et de la divulgation de l'information financière, ainsi que leurs impacts sur les états financiers pour les sujets importants sont les suivantes :

Sujets importants	Différences ayant un impact préliminaire sur les états financiers
(i) Avantages sociaux (IAS 19 et IFRIC 14)	<ul style="list-style-type: none"> Tel qu'indiqué précédemment, la comptabilisation immédiate de tous les écarts actuariels cumulés liés à ses régimes de retraite à prestations déterminées dans les bénéfices non répartis d'ouverture à la date de transition aux IFRS, avec une augmentation correspondante des passifs découlant des régimes de retraite, sauf pour les coûts pour services passés pour lesquels les droits de prestations sont non-acquis. Constatation du coût des services passés, pour lesquels les droits aux prestations sont acquis, aux résultats pour les périodes subséquentes. Selon les PCGR du Canada, les coûts des services passés, pour lesquels les droits aux prestations sont acquis ou non, étaient constatés linéairement sur la durée résiduelle moyenne prévue de service des employés participants ou constatés immédiatement aux résultats dès qu'ils sont engagés dans certains cas. Subséquentement à la date de transition aux IFRS, la Société a choisi de constater les gains et les pertes actuariels aux résultats étendus lorsqu'ils se produisent, sans impact à l'état des résultats. Auparavant, selon les PCGR du Canada, les gains et les pertes actuariels étaient amortis aux résultats selon la méthode du corridor. Ce changement de convention comptable se traduit par la constatation d'une charge liée aux régimes de retraite et avantages

Groupe TVA Inc.**Sélection de données financières trimestrielles**

(en milliers de dollars sauf les montants relatifs aux données par action)

2010

	31 déc.		30 sept.		30 juin		31 mars
Exploitation							
Produits d'exploitation	133 387	\$	94 277	\$	110 894	\$	109 634
Bénéfice d'exploitation	29 846	\$	13 340	\$	26 165	\$	6 801
Bénéfice net	19 825	\$	5 655	\$	11 179	\$	1 513
Données par action de base							
Bénéfice net	0,83	\$	0,24	\$	0,47	\$	0,06
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	23 771		23 771		23 771		23 771
Données par action diluées							
Bénéfice net	0,83	\$	0,24	\$	0,47	\$	0,06
Nombre moyen pondéré d'actions dilué en circulation (en milliers)	23 771		23 771		23 771		23 771

2009

	31 déc.		30 sept.		30 juin		31 mars
Exploitation							
Produits d'exploitation	128 454	\$	89 185	\$	111 531	\$	109 799
Bénéfice d'exploitation	32 221	\$	10 341	\$	25 125	\$	12 340
Bénéfice net	21 065	\$	6 390	\$	15 173	\$	6 495
Données par action de base							
Bénéfice net	0,89	\$	0,27	\$	0,63	\$	0,27
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	23 771		23 894		23 979		24 024
Données par action diluées							
Bénéfice net	0,89	\$	0,27	\$	0,63	\$	0,27
Nombre moyen pondéré d'actions dilué en circulation (en milliers)	23 771		23 894		23 979		24 024

- Les revenus publicitaires suivent habituellement des cycles saisonniers qui sont en relation avec la nature cyclique et économique de l'industrie et des marchés dans lesquels les annonceurs font affaires. Les deuxième et quatrième trimestres de la Société sont les trimestres les plus favorables à ces revenus publicitaires principalement en télévision.